



Frédéric Ségur : « La culture promue par la plantation des arbres est altruiste car on ne plante pas seulement pour soi mais pour les générations à venir »

Interview de Frédéric Ségur, responsable de l'unité Arbres et paysages du Grand Lyon – Propos recueillis par Sandra Decelle. Août 2007

Comment est née la Mission arbre et habitat ?

Lorsque la Communauté urbaine est née, elle a d'abord rempli des missions communautaires comme la voirie ou l'urbanisme, tandis que les parcs et jardins restaient de compétence communale. Rapidement, les juristes ont estimé que les arbres devaient être gérés par les propriétaires des sols sur lesquels ils étaient plantés. On a alors distingué les arbres situés dans l'espace public, relevant de la compétence du Grand Lyon, et ceux plantés dans les parcs et jardins privés, propriétés des particuliers. Mais on voit bien que la Communauté urbaine n'a pas pris en compte les arbres au moment de sa création, ni dans le service urbanisme ni dans la voirie en matière de paysage.

Que cette prise en compte ait été tardive a-t-il eu une conséquence sur l'espace public ?

Oui et même un impact assez destructeur. Durant 20 ans, l'arbre a été considéré comme un « empêcheur de goudronner en rond » qui gênait une politique très fonctionnelle. Jusqu'aux années 90, il y a de nombreux exemples qui l'illustrent : on supprime des arbres pour élargir les routes, pour créer des stationnements, etc.

Quand naît la prise de conscience ?

A la fin des années 80, la population réagit à cette approche uniquement fonctionnelle de l'aménagement. De nombreuses associations se créent et organisent une réponse. Sur le plan politique, l'apparition du parti écologiste autour de la question environnementale conduit les politiques plus classiques à prendre en compte cette problématique.

En 1989, Michel Noir, qui veut que le Grand Lyon ne soit pas qu'un grand bétonneur, pose un geste politique fort et fait appel à Yves Véric, directeur de la Frapna. C'est à ce moment que la Mission écologie est créée avec pour but de réfléchir aux incidences environnementales des politiques communautaires, ce qui est complètement nouveau. Il est mis en évidence, dans un audit de 90/91, qui a abouti à la 1^{ère} charte de

l'écologie urbaine, que la politique de l'agglomération porte atteinte aux espaces agricoles et que les espaces naturels ne sont pas valorisés. L'objectif est de faire en sorte que chaque service évolue dans sa manière de faire. La création de syndicats mixtes va apporter une réponse à ces problèmes en même temps que la compétence du Grand Lyon vis-à-vis des arbres commence à s'exercer.

Le Grand Lyon ne répondait pas, pour des raisons de coûts, à la demande des habitants et des communes qui souhaitaient plus d'espaces verts, alors qu'il s'agissait d'une question de culture. C'est dans ce contexte qu'est créée, en 1991, une mission plantation.

Quels ont été les premiers objectifs de la Mission arbres et paysages ?

L'objectif politique de départ était purement quantitatif : planter 1 000 arbres / an. C'est pratiquement la toute la commande de départ. J'ai proposé que l'on organise une réflexion qualitative, en mettant en place une stratégie dont le premier volet porterait sur la connaissance du patrimoine pour voir l'état des arbres. Le résultat de l'audit de 1992, portant sur les 45 000 arbres de l'agglomération, a montré que 3 000 d'entre eux étaient morts ou dangereux. Par ailleurs, beaucoup d'arbres avaient plus de 150 ans et certains, plantés dans les années 50/60, dépérissaient. On avait donc un patrimoine vieillissant et fragile. A l'époque, on a fait le constat que 30 à 40 % des arbres de l'agglomération devaient être remplacés dans les dix prochaines années. Dès le départ on a du faire face à un décalage par rapport à la commande politique qui nous demandait de planter 1 000 arbres supplémentaires, alors qu'en réalité, il fallait couper quelques milliers d'individus pour les remplacer !

Le deuxième audit a porté sur les techniques. Tout un travail de fond sur les pratiques, les cultures, a du être conduit pour sensibiliser à la prise en compte des arbres dans les projets urbains. On s'est aperçu de la nécessité d'un gros travail de formation des intervenants sur des prescriptions techniques et sur l'élévation des savoir-faire des prestataires. Par exemple,



on s'est rendu compte que durant la période hausmanienne les arbres étaient plantés dans des tranchées beaucoup plus importantes que dans les années 70, ce qui garantissait leur longévité !

Pourquoi en est-on arrivé là ?

Au XIX^e, planter des arbres faisait partie des missions des ponts et chaussées et les personnes en charge des voiries connaissaient cette discipline et maîtrisaient ces techniques. Aujourd'hui, les métiers sont cloisonnés du fait de la complexification des réseaux et de la position de la voiture. Dans cette spécialisation, la voirie perd culturellement tout le savoir-faire en matière ornementale. L'enjeu du service voirie est de maintenir une stabilité du sol ce qui se fait parfois au détriment des plantations car la terre est un matériau meuble. Le problème pour les ingénieurs de la voirie est de savoir comment maintenir cette stabilité. C'est la seule exigence.

La question s'est donc posée de reconquérir les savoir-faire techniques et pour cela de mettre en place une culture commune. L'objectif n'est pas d'avoir des arbres et des sols qui se déforment ou des sols qui ne se déforment pas et des arbres qui ne poussent pas, c'est d'avoir des arbres qui poussent dans une voirie stable. Il faut donc que l'on trouve de nouvelles orientations techniques pour poursuivre ce double objectif.

Comment faites-vous pour développer cette culture ?

Nous recherchons des exemples dans d'autres villes qui ont un peu plus d'avance, pour montrer que d'autres techniques existent. Plusieurs pays travaillent sur le mélange terre-pierre. L'idée est de créer un squelette solide qui permet l'enracinement des arbres. C'est le cas à Angers et on a impliqué le laboratoire de la voirie pour qu'il se rende compte des méthodes employées.

On cherche aussi à développer de nouvelles formes d'intégration de la nature en ville. Aujourd'hui, la grande tendance sur les espaces publics et de voirie est de faire sortir les jardins de leurs grilles et d'avoir une relation plus intime entre la nature et la ville ; une continuité. L'autre tendance est d'avoir une nature plus naturelle qui change de la volonté de maîtrise de la verdure.

Faut-il renouveler l'approche culturelle liée aux espaces verts et aux arbres ?

On se rend compte que les gens ont une relation particulière aux arbres. Il y a même un transfert par rapport aux arbres. La disparition d'un arbre renvoie symboliquement à notre

propre mort et cela crée une véritable relation d'ordre psychanalytique que l'on n'a pas avec un trottoir ou une bouche d'égout.

Le volet pédagogique et culturel est également important pour expliquer aux gens les nouvelles orientations. Par exemple, à Lyon, on ne raisonnait qu'à travers la plantation de platanes dans les rues, car il se taille bien, etc. Aucune question n'était posée sur les risques de maladies, comme le chancre coloré, qui pouvaient tout dévaster. Il a fallu faire évoluer la culture du « tout platane ». Mais cela ne va pas sans un volet information. Lors d'une conférence de presse à Caluire pour expliquer le remplacement des platanes par des jeunes chênes, une journaliste a demandé : « Pourquoi les arbres que vous plantez ne sont-ils pas aussi gros que ceux que vous enlevez ? ». Cette question semble stupide mais révèle à quel point nous sommes dans une société de l'instantané, de l'artificial, où l'on ne comprend pas que si l'on peut construire une tour de 100 étages en six mois, on ne pourrait pas avoir un arbre centenaire dans le même temps ! Il faut cent ans pour avoir un arbre centenaire. On peut toujours planter des sujets âgés, mais c'est rarement une réussite. Les arbres sont vivants, on plante aujourd'hui en pensant à demain et en intégrant cet aspect dynamique. On ne peut pas faire quelque chose de statique avec la nature. Notre travail n'est pas celui de décorateur !

Quel regard portez-vous sur le résultat de vos efforts ?

Je crois que l'exemplarité crée la demande. C'est-à-dire que les réalisations ayant été jugées positives elles ont provoqué un effet d'entraînement. La requalification du boulevard Laurent Bonnevey avec des espaces végétalisés a montré qu'il était possible de marier boulevard périphérique et ambiance champêtre. Du coup, les gens demandent de l'agrément ailleurs dans la ville.

Aujourd'hui il a 72 000 arbres sur le Grand Lyon, soit plus que ce que les élus souhaitaient. On est allé plus loin en faisant du qualitatif et en prônant une réflexion plus large. Si, naguère, 1 projet sur 10 prenait en compte la dimension nature et paysage, aujourd'hui, c'est 9 sur 10. La part du paysage était restreinte, elle est devenue majeure. Les berges du Rhône en sont l'exemple. Ce travail progressif crée un équilibre nouveau entre le minéral et le végétal, et la maîtrise du végétal est parfois un point de départ sur le projet. Nous souhaitons créer les règles et les réflexes qui font que chaque pilote chargé de projet intègre ces éléments dès le départ. La



démultiplication de l'action se fait par l'appropriation des acteurs concernés et non par la création d'une structure experte qui voudrait tout régenter.

Quelles sont vos missions aujourd'hui ?

Nous avons quatre missions.

L'aide à la définition des politiques publiques par rapport à la nature en ville. La charte de l'arbre a été faite pour avoir un engagement politique et de la collectivité sur le long terme : il faut dépasser le temps politique pour traiter de ce sujet. Nous travaillons donc avec la Mission écologie sur les espaces agricoles. Un travail est mené avec les services d'aménagement urbain et les services d'urbanisme sur l'équilibre ville/nature dans la planification du Scot. C'est un volet plutôt de théorisation par rapport à cette thématique.

La deuxième mission est de faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. On pilote et on réalise des projets. Par exemple, le réaménagement de la place Bellecour ne se limite pas seulement au remplacement des arbres, il faut tenir compte des réseaux, des problèmes de circulation, etc. On essaye d'être facilitateur plutôt que passage obligé ou censure. Les pilotes d'opérations viennent nous voir si nous ne présentons pas les choses sous forme de contrainte et nous sommes consultés de manière quasi-systématique.

Notre troisième mission est la maîtrise d'œuvre : 50 % des actions sont faites en interne et 50 % par des prestataires extérieurs. On assure également la gestion des arbres de l'agglomération.

Enfin, nous avons un volet communication et éducation à l'environnement avec des actions pédagogiques, notamment dans les écoles. Nous travaillons également avec la Direction de la communication et en interne, par exemple, pour proposer des guides de promenade en ville permettant d'aller à la découverte des arbres dans les quartiers.

Que vous apporte l'agenda 21 ?

L'Agenda 21 a apporté la dimension transversale propre au développement durable. En 2000 et 2001, on s'est rendu compte que l'on avait beaucoup à apprendre de ces approches. Je représente donc la direction de la voirie en tant que correspondant développement durable, ce qui permet de mettre en œuvre des actions transversales autour de différentes thématiques. Par exemple, celles qui traitent de la limitation de l'utilisation des pesticides. C'est clairement une

action transversale car elle concerne la Direction de la propreté, de la voirie, la Direction de la communication qui doit informer sur les changements d'approche et de perception de la nature. Auparavant, les gens disaient : « il y a de l'herbe, c'est sale ». Désormais, il faudrait qu'ils comprennent que la présence d'herbe révèle que les sols ne sont *a priori* pas pollués. L'important est que les gens se réapproprient l'espace public.

La transversalité ne repose-t-elle pas sur certaines personnes qui ont pu bénéficier de formation en ce sens ?

Si, en effet. C'est un problème de fond car le principal souci est que les gens sont cloisonnés dans des formations sectorielles et ne voient pas les incidences de leurs actions sur d'autres champs. Nos missions demandent, par exemple, d'avoir des approches sociologiques, ethnologiques, etc. L'approche pluridisciplinaire du développement durable permet de prendre la mesure de la complexité des problèmes qui nous sont posés quotidiennement.

Comment l'agenda 21 réoriente-il vos missions ?

Nous avons pu nous rendre compte de la nécessité du lien entre plan climat et nature en ville. L'agenda 21 parle du plan climat mais la nature n'était pas évoquée. Or cette question est fondamentale car nous devons prendre en compte l'évolution du climat dans cent ans pour des arbres que nous plantons aujourd'hui. L'élévation de température d'un degré correspond à un déplacement de la végétation de 150 km, 2°C correspondent à 300 km etc. : la variation de la palette végétale sera importante dans l'avenir. De plus, il faut savoir que les arbres permettent de fixer le gaz carbonique et d'atténuer les pics de chaleur grâce à leur fonction de régulation. Mais pour cela, il faut pérenniser la nature. Donc la question de l'évolution de la palette végétale se pose bien. Pour l'instant, toutes ces questions ne sont pas encore très théorisées mais nous y travaillons. Nous pouvons d'ailleurs dire que, demain, la première raison de la nature en ville sera liée aux changements climatiques.

Et quel sera l'enjeu d'après-demain ?

Derrière tout ce travail, il y a une recherche d'harmonie dans la manière de se comporter les uns par rapport aux autres. Une valeur d'altruisme et de partage, de lien trans-générationnel que l'arbre permet de véhiculer. Cet enjeu est important pour les collectivités qui auront à faire des choix de dépenses. Si la



nature en ville ne relève que du registre du beau, du décoratif, alors elle n'aura pas d'avenir tandis que le poids qui la relie aux questions climatiques et à la réduction des gaz à effets de serre en fait une réponse indispensable. Cela n'est pas acquis et mérite encore de faire l'objet d'actions de sensibilisation auprès des réalisateurs de projets (architectes, concepteurs). A ce sujet, la charte de l'arbre a déjà posé des principes dès 2000. Le prochain agenda permettra de mettre en place une nouvelle charte de l'arbre avec de nouveaux objectifs : englober toute la nature en ville et pas seulement les arbres urbains. Il faut aussi évoquer les espaces naturels, les espaces de nature privée, etc. Cette charte sera un document d'orientation appropriable par toute une série d'acteurs (SNCF, Opac, etc.) pour aller vers une cohérence territoriale de l'action.